

Règlement des circuits « coupe d'argent » Hiver 22-23

➤ Calendrier des Coupes d'Argent de l'hiver 22-23 :

U16				U14				U12			
Dates	Intitulés	Lieux	Disc	Dates	Intitulés	Lieux	Disc	Dates	Intitulés	Lieux	Disc
06/01 au 08/01	Coupe d'argent	Valloire	SL/GS +SL 2008	24/01 au 25/01	Camp Vitesse	Ménuires	SG	26/02	Coupe d'argent	Crest Voland	GS
15/01 au 16/01	Camp Vitesse	Tignes	SG	26/01 et 27/01	Coupe d'argent	Ménuires	2 SG	12/03	Coupe d'argent	Margériaz	SL
04/02 au 05/02	Camp Slalom	NDB	SL	03/02 au 04/02	Coupe d'argent	Val Cenis / Bonneval	GS/SL				
03/03 au 05/03	Coupe d'argent	Val Thorens et Menuires	SL/ GS / SG	26/02 et 27/02	Coupe d'argent	Val D'Isère / Tignes	SL /GS				
30/03 et 31/03	Coupe d'argent	Saisies / Arêches	SL/GS								

Informations générales pour les circuits de U8 à U16

Nous appelons : *En rouge, les ajustements de la saison en cours.*

- « Coupe d'argent U14 ou U16 Trophée Banque Populaire AURA + le nom de la station + la date » les épreuves de niveau régional.
- « Coupe de bronze + catégorie + partenaire éventuel » les épreuves du niveau district.
- « Coupe d'argent Trophée carré neige » les deux étapes régionales pour les U12.
- Autres structures : structures labellisées par la FFS
- Coureurs invités : autres comités, autres nationalités et coureurs participant à une ou des courses internationales sous une autre nationalité que française

Les missions des coordonnateurs de circuits :

- Assurer la mise en place sur les épreuves du partenariat avec la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes.
- Apporter les trophées pour les récompenses.
- Organiser les sélections à l'issue des différentes étapes.
- Faire le classement général du circuit et le transmettre au comité.
- Visiter les sites avant les camps vitesses et les épreuves de SG pour s'assurer de la sécurité et des normes.
- DT sur les compétitions et désigner un arbitre.

Traçage des épreuves :

- Le club organisateur trace la 1^{ère} manche le premier jour. Le traçage des autres manches se fait en tournant dans les districts.
- Respect des règlements et des normes (dénivelé, homologation de la piste, nbre de changements, nbre de figures.)
- Tracer au décimètre en SL et télémètre en GS et SG.
- Pour la sécurité, le bleu doit être à disposition sur les épreuves de vitesse et GS.

Matériel technique :

- Application du règlement national en vigueur.

- Interdiction des combinaisons et demies combinaisons en U 8 et U 10.

Récompenses :

- U16 : les 3 premiers (ères) du classement général de chaque course sont récompensés (trophées offerts par la Banque Populaire AURA partenaire des coupes d'argent).
- U14 : Les 6 premiers (ères) du classement général de chaque course sont récompensés (trophées offerts par la Banque Populaire AURA partenaire des coupes d'argent).
- U14 : manche Sprint : récompenses aux 3 premières et 3 premiers (récompenses fournies par le club organisateur)
- U12 : Les 6 premiers (ères) du classement général de chaque course sont récompensés (Coupe Carré Neige)
- U16 à U12 : les 3 premiers (ères) de la première année d'âge « rookies » du classement de chaque course sont récompensés (trophées offerts par la Banque Populaire AURA partenaire des coupes d'argent)
- Le club organisateur devra récompenser les 3 premiers / premières de chaque course par un lot
- U14 et U16 : les 3 premiers (ères) du classement général de la saison sont récompensés (trophées offerts par la Banque Populaire AURA partenaire des coupes d'argent)

Obligations des clubs organisateurs :

- Le club ou la station qui organisera une étape du circuit « coupe d'argent » devra prendre connaissance et respecter le cahier des charges des partenaires (Banque Populaire AURA pour les U14, U16) et (Carré neige pour les U12) auprès du comité.
- Pour toutes les compétitions régionales les organisateurs devront fournir la gratuité d'accès sur les sites des compétitions.
- **Contrôleurs** : Chaque district fournira au club organisateur « **1 Contrôleur** »
- Prévoir une salle de réunion (sélections...)

Coureurs étrangers : (Voir convention)

Parallèles SAVOIE de U12 à U16 en SL : Du 14/04 au 16/04 à ? (Voir annexe)

Rappel de la règle en cas d'un piquet enfourché :

Si un coureur enfourche un piquet, **il doit sortir du tracé et s'arrêter**. En cas de non-respect de cette règle (article 629 et 661 du RIS), le jury pourra prendre la décision d'interdire le départ de la 2^{ème} manche au coureur fautif ou appliquer une sanction plus lourde

<p><i>U16 : Informations et règlements concernant ce circuit régional</i></p>
--

Ordre de départ BLOC 1 (GS, SL)

Pour la première épreuve technique :

M1 : Tirage au sort à la mêlée.

M2 : Inversion totale M1

Pour la seconde épreuve technique : « Le tirage au sort de la première épreuve est conservé ».

M1 : Milieu / début – fin / milieu.

M2 : Milieu / fin – début / milieu

Ordre de départ BLOC 2 (GS, SL)

Pour la première épreuve technique :

M1 : Tirage au sort à la mêlée.

M2 : Inversion totale M1

Pour la seconde épreuve technique : « Le tirage au sort de la première épreuve est conservé ».

M1 : Milieu / fin – début / milieu.

M2 : Milieu / début – fin / milieu.

Ordre de départ BLOC 2 vitesse (2 SG)

Pour la première épreuve Vitesse :

C1 : Tirage au sort à la mêlée.

C2 : Inversion totale C

Ordre de départ BLOC 3 (GS, SL)

Pour les deux épreuves techniques :

M1 : Tirage au sort avec les points FFS (1^{er} groupe de 30 pour les garçons et 1^{er} groupe de 20 pour les filles), la suite du tirage se fera dans l'ordre des points.

Cas particulier : coureurs invités et étrangers intégrant le 1^{er} groupe de 30/20 sur la liste de départ, on augmentera celui-ci du nombre nécessaire.

M2 : Bibo 30 chez les garçons et bibo 20 chez les filles.

Attribution des points pour le classement général :

- Pour les épreuves de SG : 100 points pour la course
- Pour les épreuves en 2 manches : prise en compte de la meilleure performance (course ou manche) : 100 points pour la course ou 50 points pour la meilleure manche.

Prise en compte des épreuves pour le classement général :

- Pour le classement général, prise en compte de 2 GS, 2 SL et 1 SG soit « 500 points possibles »

Attribution des titres : Les titres de « Champion de Savoie » seront décernés et remis le jour de l'épreuve.

- SG 1 à Val Thorens
- GS aux Saisies
- SL à Arêches/Beaufort

Récompenses particulières : Les vainqueurs H et D du classement général du circuit « Coupe d'Argent U16 » seront invités sur un stage « ouverture comité » (athlètes + coaches).

Obligations techniques pour les organisateurs de Coupe d'argent :

- La station qui organise une « Coupe d'argent » doit proposer aux concurrents une piste d'entraînement avec la possibilité de tracer des échauffements (surtout en SL, 3 tracés max)

QUOTAS « DISTRICT » pour les étapes des COUPES D'ARGENT U16 : 70 Filles et 98 Garçons

	Haute Tarentaise	Tarentaise	Maurienne	BVAB	CACS	Autres Structures et invités
FILLES	20	20	15	10	5	<i>Sur demande auprès du comité</i>
GARCONS	25	25	20	20	8	

U16 : Règlement pour les qualifications aux étapes nationales « Ecureuils d'Or »

Qualifications – sélections Coupe de Noël 21-22

Quota national : **Maximum de 140 coureurs filles et garçons** (de 2007), liste par district à envoyer à Thierry Blanc

Qualifications – sélections Ecureuils d'or 22-23

Quotas : Filles 32 places et 34 places Garçons + 5 places filles et 6 places garçons arbitrées par le responsable du circuit

Utilisation du classement provisoire pour l'attribution des **40** places garçons et **37** places filles en respectant une équité entre les 2 années d'âge (Thierry arbitre avec l'aide des coordonnateurs les **6** places restantes avec possibilité de s'appuyer sur les chronos des camps et regroupements Savoie de l'automne). Ce classement ne tient pas compte des autres structures et invités qui feront une demande auprès de la FFS/Comité.

- Une sélection internationale à l'OPA donne accès à l'étape nationale suivante.
- Une place dans les 10 premiers de la catégorie sur une épreuve des EO est qualificative pour l'étape suivante.
- A l'issue de la première étape de l'Ecureuils d'Or, un comité de sélection composé des responsables jeunes au niveau de la FFS et d'un représentant par Région se réunira afin d'établir la sélection pour l'OPA cup.

U14 : Informations et règlements concernant ce circuit régional

Ordre de départ :

Epreuves techniques :

Course 1 : Tirage mêlée et inversion totale en 2ème manche

Course 2 : Milieu / Début et Fin / Milieu et Milieu / Fin et Début / Milieu

Epreuves de SG : Tirage à la mêlée pour le 1^{er} SG et inversion totale pour le 2^{ème} SG

Format de compétition des épreuves techniques :

Pour les Slaloms : course classique en 2 manches puis 3^{ème} manche sprint pour les 10 premières et 10 premiers des manches 1 et 2 et les 10 premières et 10 premiers de la course

Ordre de départ : logiciel FFS Ski

Règlement pour le camp vitesse et les SG :

Ces camps sont programmés aux Ménuires du 24 au 27 Janvier. Il sera axé sur la formation et l'apprentissage de la vitesse. Participation sur quotas districts.

- Entraînement SG: 24 janvier (district BVAB, CACS, HTA)
- Entraînement SG : 25 janvier (district TA, MA)
- Courses 2 SG : 26/01 les garçons et 27/01 les filles

Attribution des points pour le classement général :

- Pour les épreuves de SG : 100 points pour la course
- Pour les épreuves en 2 manches : 100 points pour la course ou 50 points pour la meilleure manche

Prise en compte des épreuves pour le classement général :

Pour le classement général, prise en compte du meilleur des 2 GS, du meilleur des 2 SL et du meilleur des 2 SG soit « 300 points possibles ».

QUOTAS districts pour les ETAPES des COUPES D'ARGENT U14 : 89 Filles et 103 Garçons

	Haute Tarentaise	Tarentaise	Maurienne	BVAB	CACS	Autres Structures et invités
FILLES	25	25	15	15	9	<i>Sur demande auprès du comité</i>
GARCONS	25	25	20	20	13	

U14 : Règlement pour les qualifications aux étapes nationales « Chpts de France U14 Ben'j »

Quota SAVOIE 40 Filles et 40 Garçons (doc FFS) :

Utilisation du classement provisoire pour l'attribution des 37 places garçons et 37 places filles (Thibault arbitre avec l'aide des coordonnateurs les 3 places restantes). Ce classement ne tient pas compte des autres structures et invités qui feront une demande auprès de la FFS/Comité.

U12 : Informations et règlements concernant ce circuit régional

Format pour les épreuves de la coupe d'argent « Trophée Carré Neige » U12 :

- La première étape se déroule sous la forme d'un GS le 26 février à **Crest-Voland**
- La deuxième étape se déroule sous la forme d'un SL le 12 mars au Margériaz.
- Pour les épreuves en 2 manches : 100 points pour la course + 50 points pour la meilleure manche.
- Un classement général du circuit : prise en compte de toutes les épreuves soit « 300 points possibles » (150 points GS + 150 points SL).
- Le « Trophée carré neige » sera attribué au meilleur district par addition des points du classement général des 3 meilleurs Garçons et 3 meilleures Filles.

Récompenses particulières : Un cadeau à chaque participants (apport comité) offert sur l'épreuve du Margériaz.

Ordre de départ :

- 1^{ère} manche tirage intégral
- 2^{ème} manche inversion totale

QUOTAS districts pour les ETAPES des COUPES D'ARGENT U12 : 115 Filles et 130 Garçons

	Haute Tarentaise	Tarentaise	Maurienne	BVAB	CACS	Autres Structures et invités
FILLES	30	30	20	20	10	<i>Sur demande auprès du comité</i>
GARCONS	30	30	25	25	15	

2008,2009,2010,2011 : Règlement pour les qualifications au « Coq d'Or »

Quota de base SAVOIE 40 Filles et 40 Garçons ; 30 (2009 et 2010) et 10 (2011)

La sélection est établie comme suit :

- 2008 : Accès par la filière ESF
- 2009 : 20 filles et 20 garçons dans l'ordre du classement général du circuit « Coupe d'Argent Savoie ».
- 2010 : 12 filles et 12 garçons dans l'ordre du classement général du circuit « Coupe d'Argent Savoie » dans l'année d'âge
- 2011 : 3 places filles + 3 places garçons sont attribuées sur le classement « coupe carré neige Savoie » + 1 place fille et 1 place garçon pour chacun des 5 districts.

NB : Si dans les 3 premiers (ères) il y a des non participants nous prendrons les suivants du classement général.

NB : Si le coureur communiqué par le district est dans les 3 premiers du classement général « coupe carré neige Savoie », le district pourra proposer un autre coureur.

- Pour les coureurs de 2008 à 2011 : cf. Règlement ESF (préqualif et qualif)

